Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Maj. Le 28 septembre 2020

collège Thomas Ribaud
académie Lyon
éducation nationale

120, rue Charles DEMIA
01000 BOURG EN BRESSE

☎ : 04 74 32 31 70

Télécopie
04.74.32.03.35

Courriel
ce.0011275f@ac-lyon.fr

DISPOSITIF DEVOIRS FAITS 2020/2021

A tous les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Le dispositif national « Devoirs Faits » reprend au collège. Il vise à :

- Accompagner des élèves dans leur travail personnel en dehors des heures de cours.
- à améliorer l'autonomie, consolider les acquis et à apporter des éléments de méthodologie afin de permettre une meilleure compréhension des enseignements

Nous vous proposons d'entourer 1 ou 2 créneaux de libres à son emploi du temps dans le tableau ci-dessous. Le coupon est à rendre **au plus tard le vendredi 25 septembre au professeur principal**. Votre demande sera ensuite étudiée par celui-ci. **Un maximum de 8 élèves pourra être inscrit** sur chaque créneau afin de rendre ce dispositif efficient..
Des heures de ce dispositif seront également proposées aux élèves qui en ont besoin en **études le mercredi matin sans inscription.**
Le dispositif démarrera le lundi 5 octobre.

La Principale
Patricia LAMOINE

La Principale Adjointe
Fawzia AKHOUN

Coupon à compléter et à retourner au plus tard le vendredi 25 septembre au professeur principal

NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....
Signature :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h- 9h					Mme RUDE (Sem.2)
9h-10h	Mme RUDE Mme TARQUINI	Mme CHAMPENOIS	Mme PERROT (Sem. 1)	M. PHILIBERT	M. RIGAUD
10h-11h	M. LEGRAND			Mme LEPAGNOT	Mme RUDE
11h-12h	M. LEGRAND Mme TARQUINI			M. RIGAUD	M. RIGAUD M. FANIDI
14h-15h		M. FANIDI M. SEON			M. FLECHE
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h	TIFFANY				TIFFANY

M. SEON interviendra en études le mercredi matin de 9h à 11h auprès des élèves qui nécessitent un accompagnement.

collège Thomas Ribaud